



- 4 juillet 2017 -

**Intervenant : Yves Struillou**

**Directeur Général  
de la Direction Générale du Travail - DGT**

**Thème : Quelles évolutions pour le dialogue social :  
Bilan et perspectives ?**

Monsieur le Directeur général et grand témoin de ce soir,  
Monsieur le Président,  
Mon Général,  
Monsieur le Directeur général,  
Madame et Monsieur le Directeur des ressources humaines,  
Chers Amis,  
Bonsoir.

Merci à tous de votre présence à notre quatrième dîner-débat de l'année du cercle Humania qui est lui-même dans sa onzième saison et reçoit chaque année près de six cents DRH.

Je rappelle pour ceux qui nous rejoignent que le cercle Humania est un lieu d'échanges et de réflexions pour les DRH des grandes organisations privées et publiques. Nous souhaitons par la teneur des interventions et des questions/réponses qu'à l'issue de chaque soirée vous en sortiez différents. Et croyez-moi, ce soir, avec la qualité et le nombre des participants que vous êtes, je vous le garantis.



Autre information : Vous avez pu remarquer que nous avons toujours deux partenaires prestigieux pour 2017 : Wavestone, nouveau nom depuis un an de la réunion de Kurt Salmon et de Solucom avec Pascal Imbert, CEO et Claude Bodeau, Associé en charge de la practice People & Change, entourés de la partie émérite des collaborateurs, appartenant à l'un des leaders des cabinets de conseil indépendant en Europe et de surcroit, qui est à la toute première place en France, parrainage pour la septième année et l'Apec qui est leader sur le marché du recrutement et expert de la gestion des compétences pour les cadres avec Jean-Marie Marx, Directeur général et Sabine Frantz, Directrice des ressources humaines sans oublier la partie, non moins, émérite des collaborateurs des services aux cadres et ce, pour la sixième année.

Un grand merci à nos deux partenaires et merci à ceux d'entre vous qui contribuent aujourd'hui ou contribueront demain à dynamiser ces partenariats comme les années précédentes, éléments clés pour faire vivre le cercle.

Voilà, la page de la réclame « gratuite » est faite !

Suite à ces prolégomènes, nous accueillons pour ce soixante neuvième dîner-débat, une personnalité tout à fait en phase avec l'actualité sociale du moment dont l'expertise est recherchée et ce, entourée de ses équipes aguerries et « en marche » qui opèrent sous sa haute autorité.

Voilà une bonne raison de recevoir Yves Struillou, Directeur général de la DGT.

Selon les us et coutumes du cercle, je vais me faire un doux plaisir de vous le présenter !!! dans quelques instants.

Pour mémoire, Yves Struillou, votre intervention est attendue sur le thème : « Quelles évolutions pour le dialogue social : Bilan et perspectives ? » Je reviendrai tout à l'heure sur ce qui nous questionne quant à cette phrase d'accroche librement proposée pour votre intervention.



Comme d'habitude lors de nos soirées et vous l'avez volontiers accepté, votre contribution sera suivie de nombreuses questions et ce, non préparées.

Mais avant d'aborder le thème de ce soir, Monsieur le Directeur général, je commencerai par un bref historique de votre parcours en y adjoignant quelques anecdotes piquantes et singularités avouées.

Tout d'abord, vous êtes né le 26 juillet 1960. Votre ville de naissance est située dans l'unique commune qui est en même temps un département, en étant la troisième aire urbaine européenne. Votre cité devient un des premiers foyers en Europe pour l'enseignement et les arts puis les plaisirs. Elle n'est jumelée qu'avec une seule autre ville, Rome et le point zéro des ses routes est matérialisé par une dalle située devant sa cathédrale ou basilique mineure.

Vous avez donc tous reconnu Paris.

Votre cadre familial est composé d'un père breton et d'une mère espagnole qui engendreront quatre enfants si on peut dire : « épagneuls bretons » !!

Vos études se déroulent après avoir étudié au sein du collège et lycée des Francs Bourgeois- La Salle, établissement tenu par les frères des Ecoles Chrétiennes, vous y avez obtenu brillamment votre baccalauréat D.

Issu d'un milieu d'enseignants et sur les conseils de votre professeur d'anglais, vous intégrez Sciences Po Paris en 1981. Vous connaîtrez le service militaire pendant un an au sein de l'artillerie. Suivra votre formation à Lyon, à l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, institut initié en 1975 par Raymond Barre. Vous suivrez cet enseignement pendant deux ans.

Votre carrière, sur affectation de la commission des sages de l'INTEFP, commence à 24 ans comme inspecteur du travail dans l'Essonne. La passion du droit et le goût du contact vous amène à confronter le Code du travail avec la réalité du terrain pendant huit



ans. Ce métier où vous dites « apprendre chaque jour » sera mis en sommeil pour présenter l'ENA. Vous en sortirez au sein de la promotion Antoine de Saint-Exupéry côtoyant notamment Matthieu Pigasse, le célèbre homme d'affaires qu'il deviendra et Laurent Alexandre, chirurgien-urologue français, auteur et chef d'entreprise, s'intéressant au mouvement transhumaniste avec un art oratoire bien à lui !!

Une deuxième étape dans votre carrière, cette fois, selon votre choix, vous conduit en 1994 au Conseil d'Etat en tant que rapporteur à la section du contentieux. Conseil d'Etat sous l'autorité de Marceau Long, vice-président de 1987 à 1995 qui est « l'un des plus grands serviteurs de l'État de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. » Voilà une première personnalité qui forgera la vôtre. Si cette institution met en valeur votre savoir écrire et à rédiger, vous vous remémorez que « le Conseil d'Etat juge toujours à l'heure mais avec deux ans de retard. »

Par votre large réseau vous êtes reconnu comme un expert et en y ajoutant Yves Barou et Jean-Marc Germain comme parrains, vous rejoignez à 38 ans un ministre de l'Emploi et de la Solidarité exigeant : Martine Aubry. Vous devenez son conseiller technique pour mettre sur pied la loi sur les 35 heures. Ce projet va permettre à votre esprit brillant d'aborder toutes les facettes du droit du travail et de découvrir les rouages de l'administration ainsi que la discussion avec les partenaires sociaux et les parlementaires.

Comme il faut s'appliquer à soi-même la mobilité, dites-vous, deux ans plus tard sonne votre retour au Conseil d'Etat où vous êtes promu Conseiller d'Etat en 2009 et œuvrerez une dizaine d'année dans de multiples contentieux.

Anecdote : Concernant un contentieux d'urbanisme avec la décision « Calamard » où il s'agissait de déterminer la surface habitable d'un studio comprenant un WC sous les combles !

Et sans oublier votre violon d'Ingres avec les contentieux concernant les salariés « protégés ».



A 51 ans, votre nomination comme conseiller en service extraordinaire à la chambre sociale de la Cour de cassation sera un transfert rare dans les annales mais pas étonnant pour le juriste remarquable que vous êtes. Aller du Palais Royal à la Cour de Cassation, rappelez-vous que le dernier qu'il l'a fait, s'est fait fusillé ! Vous serez, notamment, l'artisan d'un rapprochement entre deux juridictions : la section du contentieux de l'une et la chambre sociale de l'autre pour des rendez-vous réguliers sur des problématiques communes.

Anecdote de la chambre sociale : Concernant une QPC sur le statut des agents territoriaux de la Nouvelle Calédonie : les agents territoriaux autochtones sont des agents de droit privé ce qui est assez singulier.

Un arrêt d'assemblée Plénière concerna la conduite d'un chauffeur de tramway en état d'ébriété avec la conduite en sens inverse. Il a été décidé de mixer une mesure disciplinaire à une mesure d'intérêt de service, en somme une mesure « Canada dry », avec une simple mise à pied.

Etre coauteur d'un ouvrage de référence sur le droit du licenciement des salariés protégés en 1996 additionné au rédacteur émérite du premier rapport sur la pénibilité remis au Conseil d'orientation des retraites en avril 2003, vous prédispose à votre nomination à la Direction générale du Travail. Vos ouvrages et articles concernent un registre où la concurrence est rare, celui sur le droit public et le droit du travail.

Le 19 mars 2014, sur proposition du ministre du Travail et de l'Emploi, Michel Sapin, le meilleur connaisseur de la matière juridique du travail que vous êtes, occupe un poste stratégique du ministère et devient le directeur général de la DGT avec « optimisme et.....un peu d'appréhension mais stimulé par la difficulté », vous rappelez-vous ? sans oublier que vous succédez à un prédécesseur qui est resté près de treize ans à savoir Jean-Denis Combrexelle.....dont le fils est présent, ce soir !!



Yves Struillou, voilà un parcours exceptionnel où vous avez consacré votre énergie et votre talent notamment pour traiter une pile de dossiers chauds dans un climat au sein de la Tour Mirabeau qui est tendu !!

Votre auditoire a besoin de votre talentueux magister, de votre ton résolu ainsi que de votre sens de la communication directe pour décliner le thème de la soirée : « Quelles évolutions pour le dialogue social : Bilan et perspectives ? »

Améliorer les relations collectives et individuelles et les conditions de travail dans les entreprises ainsi que la qualité et l'effectivité du droit qui les régit est votre périmètre. Le dialogue social est votre marque de fabrique. Comment voyez-vous votre action pratico-pratique dans ce cadre et sous cette forme, dans l'année qui vient ?

Dans le contexte de 700 à 900 branches professionnelles, l'objectif affiché est-il toujours d'arriver à 200 branches professionnelles d'ici à 2/3 ans ? Comment voyez-vous le fait que 80% des conventions collectives n'ont rien négocié depuis 10 ans ?

Quels sont les moyens et correspondent-ils à notre temps pour mener vos actions ?

La génération « Z » n'a pas les mêmes unités de lieu et de temps ? Comment le droit va-t-il prendre en considération le nouveau concept de travail de cette jeunesse et notamment dans le cadre des start-up ?

A l'exception de la CGT qui annonce une mobilisation en septembre, comment interprétez-vous le silence ou les commentaires conciliants des organisations syndicales ?

Doit-on ou peut-on s'attendre à une extension des règles de moralisation de la vie politique au monde syndical ?



Le fait de remettre sur le métier la question de la pénibilité ne va-t-elle pas relancer un débat inutilement polémique ?

En somme, ces interrogations seront complétées, tout à l'heure, après votre exposé, par les questions provenant des 115 DRH ou dirigeants que vous avez devant vous ce soir et qui représentent plus de 2 600 000 salariés.

Pour conclure, je vais tracer rapidement certaines particularités de votre personne.

Vos traits de caractère : Tenace, esprit brillant qui a une réflexion doctrinale, opiniâtre, évite le côté « ancien combattant » avec une dose de pondération.

Celui dont vous êtes le moins fier : « Ma montée en pression. »

Votre tempérament : Vous avez une grande force de travail, la considération des gens et le sens de l'intérêt général. Vous savez dialoguer tout en restant ferme sur les principes.

Qu'est-ce que vous détestez par-dessus tout ? : Le mensonge.

Votre truc contre le stress ? : La lecture.

Votre passion : Le dialogue scientifique avec l'université sur les questions de droit des relations professionnelles avec des joutes homériques aussi amicales que fructueuses.

Qu'est-ce qui vous motive ? : L'espèce humaine.

Votre film culte : La ligne rouge de Terrence Malick ou comment dans un paysage paradisiaque, les soldats vont se livrer une bataille sanglante où tous perdront une partie d'eux-mêmes.





Votre acteur préféré : Marlon Brando

Votre livre de chevet : « les Pensées pour moi-même » de Marc Aurèle soit un ouvrage majeur de la philosophie stoïcienne, écrit en grec par un empereur Romain, durant ses campagnes militaires. Le bonheur passe par la sérénité, l'impassibilité, l'absence de trouble face aux événements tristes ou angoissants de la vie. Est-ce votre exemple ?

Votre héros dans la vie : Primo Levi avec son livre : « Si c'est un homme » et son témoignage autobiographique sur sa survie dans le camp d'extermination nazi d'Auschwitz.

Votre plus grand regret ? Ne pas avoir pu rencontrer Nelson Mandela.

De quoi avez-vous peur ? De déchoir.

Qu'est-ce que vous aimez que l'on dise de vous ? Il a fait le « job »

Petit que vouliez-vous faire ? : Torero.

Le talent que vous voudriez avoir ? : Menuisier car l'intellectuel construit des cathédrales qui ne tiennent pas, alors que celle du menuisier retiennent le temps !

Votre péché mignon : Le chocolat.

Votre boisson préférée ? : Horchata de chufa qui est une boisson sucrée élaborée à partir des tubercules de souchet. Cette boisson est typique de la région de Valence, en Espagne, où elle est très populaire.

Vos prochaines vacances ? A la montagne pour notamment marcher et faire du vélo.

Yves Struillou, votre intervention nous tient particulièrement à cœur et vous pouvez compter sur la perspicacité de nos invités.





Nous vous remercions chaleureusement de la transparence des échanges qui vont suivre dans l'esprit qui est le vôtre, c'est à dire en cultivant une certaine authenticité avec l'autre, en prenant des risques, en refusant le discours abscons digne, l'acmé du genre et la soumission à la langue de bois de nos élites mais sans vivre dans l'illusion du fusionnel.

Nous allons profiter de votre leitmotiv pour l'animation piquante, active et vivante de cette soirée : *« En notre temps où tout est mobile, il ne saurait y avoir de continuité sans adaptation »* ou alors celui-ci *« Ne t'attends pas à la république de Platon, mais sois satisfait du plus petit progrès, et ce résultat, ne le considère pas comme petite chose »*.

Yves Struillou, en vous écoutant, nous récolterons la substantifique moelle de votre contribution oratoire qui sera le prodrome de notre satisfaction.

Merci, Monsieur le Directeur général, pour votre participation car dirais-je « mon seul mérite, c'est de vous avoir rencontré et demain, mon vrai mérite, c'est d'avoir fait que les rencontres de ce soir deviennent amitié, respect et confiance ».

Et merci à tous et à chacun de vos questions pertinentes à venir qui agrémenteront la qualité du débat.

Merci de votre attention pour ce prologue et bonne soirée grâce vous tous.

**Ghislain Missonnier**  
**Président du Cercle Humania**

P.S : Il est repris dans ce mot d'accueil des phrases de livres ou articles retraçant la vie de notre grand témoin

